

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

21/2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-FLORENT

Nombre de membres

- Afférents au C.M.
19
- En exercice :
19
- Qui ont pris part à la
délibération : 17

Vote : 18
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de la
convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
30/04/2026

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt
et le vingt-neuf avril

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul COSTA, 1^{er} Adjoint au Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI Jean-François, CHAUBON, COSTA, HLUŠICKA, MULTARI, PAOLINI, POLI, SIMONETTI-MALASPINA, et Mesdames CRISTOFARI, FEYDEL, GUARDINI, LOUIS, PONZEVERA, SCOTTO, TERAMO, VOLELLI.

Procuration : Madame CANOSI à Madame GUARDINI

Absents : Monsieur BENVENUTI Pascal

Monsieur HLUŠICKA a été nommé(e) secrétaire de séance

Objet de la délibération :**Nomination des délégués au SPIC « Port de plaisance de Saint-Florent »**

Le Maire propose au Conseil de nommer les délégués au Conseil d'exploitation du SPIC « Port de plaisance de Saint-Florent ».

Il demande au Conseil Municipal de délibérer.

XXXXXXXXXX

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **Désigne** les membres du conseil d'exploitation du SPIC du Port de plaisance de Saint-Florent, comme suit :

Titulaires :

- Claudy OLMETA
- Antony HLUŠICKA
- Xavier PAOLINI

Suppléants :

- Alexandra TERAMO
- Laetitia FEYDEL
- Sophie CRISTOFARI

Précise que les membres du conseil d'exploitation sont nommés pendant toute la durée du mandat municipal.

Précise que le conseil d'exploitation élira en son sein, son président et son vice-président.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claudy OLMETA